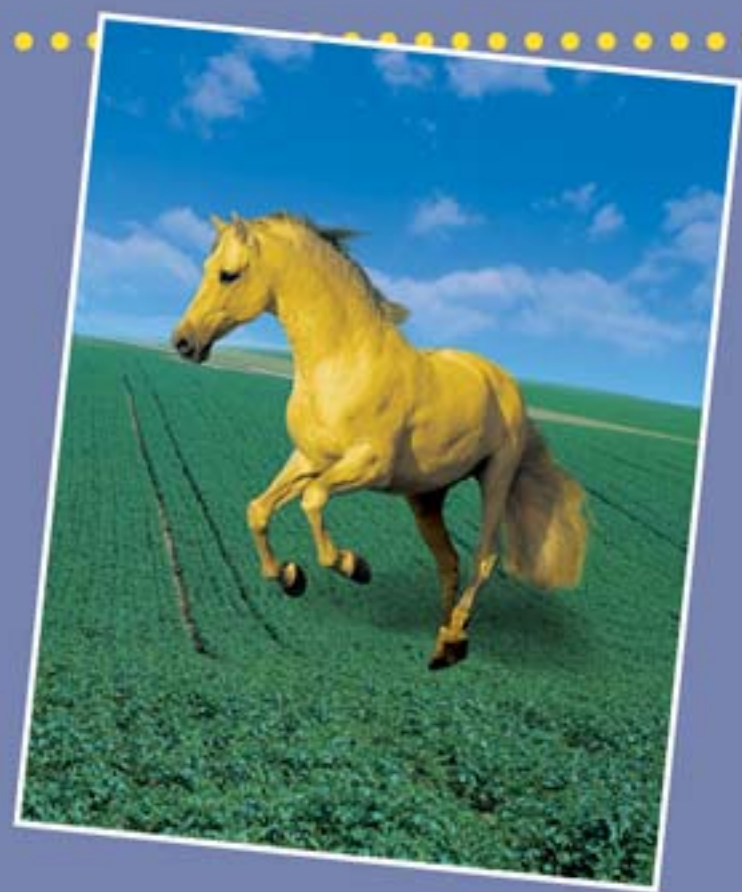


flash news

En 2012, vigilance accrue face aux risques de verse.

Gros colza, forte densité, élongation précoce, en 2012, les risques de verse sont élevés. En février, il s'agit de bien observer ses parcelles et se préparer à intervenir dès le début de la montaison.



Sunorg® Pro à la reprise de végétation

Contrôle de la verse, c'est le moment.

RETENEZ LE STADE DE TRAITEMENT OPTIMAL :



Sunorg® Pro est souple d'emploi. Son utilisation possible entre les stades C2 et D2 permet de profiter des conditions optimales pour traiter : temps poussant et absence de gelée ou de rosée.

Raisonner l'application de votre régulateur Sunorg® Pro selon les critères suivants :

- sensibilité variétale à la verse
- peuplement si :
 - > à 15 pieds/m linéaire (semoir de précision)
 - > 50 plantes/m² (semoir à céréales)
- disponibilité en azote si elle est supérieure aux besoins.

Intervenir lorsqu'au moins deux d'entre eux sont réunis.

À noter que l'élongation précoce à l'automne accentue le risque de verse au printemps.

Cylindrosporiose, Phoma c'est le moment

- Sunorg® Pro appliqué à la reprise de végétation est très efficace sur cylindrosporiose et présente une efficacité complémentaire sur les attaques tardives de phoma.

Sunorg® Pro, c'est le moment

■ Dose recommandée :

- 0,8 L/ha → risque fort de verse et/ou risque de maladies comme cylindrosporiose, attaques tardives de phoma, oïdium.
- 0,6 L/ha → risque de verse faible à moyen et/ou risque de maladies comme cylindrosporiose, attaques tardives de phoma, oïdium.
- Sunorg® Pro s'utilise sans adjuvant.
- Appliquer sur des colzas en bon état végétatif.
- DAR : 45 jours

Carte d'identité

Marque déposée BASF : Sunorg® Pro

Autorisation de vente n° : 2010326

Composition : Metconazole 90 g/l.

Formulation : Concentré soluble.

Classement toxicologique :

- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H361fd : Susceptible de nuire au fœtus.
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages et doses autorisées sur colza :

- régulateur de croissance à 0,8 L/ha
- phoma à 0,6 L/ha
- cylindrosporiose, oïdium, alternariose, sclérotinia à 0,8 L/ha.

Délai avant récolte : 45 jours sur colza

Délai de rentrée : 6 h (cf. Arrêté J.O. du 12/09/2006)

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres (cf. Arrêté du 12/09/2006)

Précautions lors de la préparation de la bouillie : gants nitrile, lunettes de sécurité, masque anti-poussière (type P3) ou filtre combiné A2P3 si toxicité par inhalation, bottes (marquage S5 ou P5), combinaison (type 4).



ATTENTION

BASF
The Chemical Company

Edition de janvier 2012 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro : 0 810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. 473COLRGED0112R. Version emailing.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.